



Le 25 mai 2023

AVIS PUBLIC - REZONAGE

(En vertu de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme)

Le conseil municipal de Memramcook a l'intention de modifier le Plan rural du Village de Memramcook en adoptant un arrêté à cet effet. Le but de cet arrêté est :

- De modifier le zonage de la propriété portant le NID 70688007 située sur la rue Principale à Memramcook à la zone Services collectifs (SC) dans le but de permettre un restaurant

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté sur le site Web de la municipalité au https://memramcook.com/images/%C3%A9bauche_rezonage_38-20Z_mai_2023.pdf en tout temps ou en personne au bureau de la greffière situé à l'aréna Eugène (Gene) LeBlanc au 450 rue Centrale à Memramcook, de 8 h 30 à 16 h 30 pendant les jours ouvrables.

Les objections et/ou commentaires au projet d'arrêté précité, présentés par écrit, seront étudiés lors d'une audience publique qui aura lieu au Club d'âge d'or de Memramcook (Berceau) situé au 409 route La Vallée, le mardi 20 juin 2023, à 19 h. Toute personne qui désire défendre ses objections écrites ou s'y opposer pourra le faire lors de cette réunion. Les objections écrites doivent être adressées et envoyées à Monique Bourque, greffière, Village de Memramcook, 540, rue Centrale, Memramcook, N.-B. E4K 3S6 ou à monique@memramcook.com.

Toute personne qui désire porter des objections écrites contre les objections soulevées à la date fixée pour l'examen des objections peut le faire en les envoyant à la greffière dans les quatorze (14) jours suivant cette date.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MEMRAMCOOK

Monique Bourque
Greffière